



Newsletter

Décembre 2022

Chers professionnels du secteur des granulés,

Bienvenue dans notre édition de fin d'année de la newsletter ENplus® !

2022 a été une autre année difficile pour le marché du granulé. La guerre russe contre l'Ukraine a provoqué une flambée des prix de l'énergie, les prix des granulés atteignant des sommets historiques en raison de l'énorme demande et de la disponibilité limitée dans certaines régions européennes. Néanmoins, j'espère que les producteurs et distributeurs de granulés ont fait de leur mieux pour fournir autant de granulés que possible pour répondre aux besoins du marché, afin que nos clients puissent continuer à utiliser leurs appareils de chauffage normalement.

Comme on dit, chaque situation difficile offre une nouvelle opportunité. Nous sommes heureux d'annoncer que même si ENplus® a suspendu toutes les entreprises russes et biélorusses, nous avons réussi à certifier plus de 100 nouveaux producteurs et distributeurs, le système étant présent dans 50 pays du monde à ce jour. Je suis fermement convaincu que le marché deviendra bientôt plus autonome et libre de toute tension politique extérieure.

Cette année, la révision du système de certification a été achevée et [la nouvelle documentation a été publiée](#), apportant de grandes améliorations au processus de certification, un ensemble d'exigences renforcées et une meilleure gestion.

En 2022, les événements en direct ont également repris et nous avons été très heureux de pouvoir vous rencontrer à nouveau en personne lors de nos formations des responsables qualité, de nos événements et ateliers de formation à l'inspection, de nos conférences et autres rassemblements industriels.

Jetez un coup d'œil ci-dessous pour vous tenir au courant des dernières mises à jour importantes et des événements à venir. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Pablo Rodero Masdemont
Président de l'EPC

Lisez notre [dernière interview](#) avec Christian Rakos de proPellets Autriche qui recommande d'augmenter le stockage pour le secteur du granulé.

L'ensemble des normes de la nouvelle documentation ENplus® entre en vigueur le 1.1.2023. Veuillez à vous familiariser avec les [nouvelles exigences et procédures si vous ne l'avez pas encore fait](#). La documentation complète est disponible [ici](#). La traduction arrive très vite! Les [principaux changements](#) sont mis en évidence dans notre brochure. La section [FAQ](#) est également mise à jour.



ENplus® WEBINAR

Le siège social d'ENplus® organise un webinar supplémentaire le 16 janvier 2023 (16:30 - 18:00 CET) pour les entreprises certifiées qui ont encore besoin de clarifications supplémentaires sur la nouvelle documentation et/ou qui ont des questions sur les nouvelles exigences. Inscrivez-vous [ici](#) ! Il s'agit du troisième webinar sur les nouvelles exigences que nous organisons, car en 2023, d'autres webinaires sur des sujets spécifiques suivront.

Pour toutes les entreprises certifiées, n'oubliez pas que vous devez suivre au moins une formation des responsables qualité à chaque période de certification. Une formation aura lieu en France en avril 2023. Plus d'informations à venir très vite.



Do you know?

Savez-vous que le taux de TVA pour les granulés de bois varie beaucoup dans les différents pays européens ? Par exemple, en Serbie, il n'est que de 10 %, alors qu'en Grèce, il est beaucoup plus élevé (24 %). Pour en savoir plus sur ce sujet, consultez le [rapport statistique de Bioenergy Europe : Pellets](#).

EUROPEAN PELLETFORUM

AUSTRIA | 18th JANUARY 2023



Le Forum européen du granulé est un nouvel événement annuel ciblant les entreprises actives dans l'utilisation du granulé pour la fourniture de chaleur domestique et commerciale. La première édition aura lieu le 18 janvier 2023 à Graz, en Autriche, et abordera des sujets tels que le développement du marché international du granulé, les attentes pour les marchés des poêles et chaudières à granulés et les développements actuels des cadres politiques européens. [Inscrivez-vous ici](#) !

Restez **au chaud** à
noël avec les Pellets
certifiés **ENplus®**



ENplus STATISTIQUES

**+56 ENTREPRISES CERTIFIEES
ENTRE JUILLET ET DECEMBRE!**

862 CAS DE FRAUDES RESOLUS!

[EN SAVOIR PLUS A PROPOS DES FRAUDES](#)

212 ENTREPRISES BLACKLISTEES

[VOIR LA BLACKLIST](#)

**Les granulés de bois ENplus® fonctionnent
mieux avec les appareils des fabricants ci-
dessous :**

windhager
LA CHALEUR DE L'AVENIR



LINCAR
INNOVAZIONE DEL CALORE

ALFA PLAM
METALNA INDUSTRIJA VRANJE



**Vous trouverez ci-dessous les plateformes de
commerce électronique et d'information sur les
granulés de bois ENplus® :**

The logo for BALT POOL, featuring the words "BALT" and "POOL" in blue, stacked vertically, with a stylized orange and red graphic to the right.The logo for potplo.eu, with "potplo" in a stylized font where the 'o' is a flame, and ".eu" in a smaller font. Below it is the Russian phrase "ПО-ТОПЛО ПО-ЧЕСТНО" in orange.

© 2021 ENplus France

ENplus France
229 Rue Joseph Fontanet
73000 CHAMBERY
contact@enplus-pellets.fr
www.enplus-pellets.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Enplus france.

[Se désinscrire](#)